

# UNION PERPIGNAN ATHLE 66

Maillot

Mutation

**(MAJEUR)**

(parties grisées réservées au club)

Renouvellement : <input type="checkbox"/>	Nouvelle adhésion : <input type="checkbox"/>	Licence n° :			
Type de licence	Compétition : <input type="checkbox"/>	Découverte : <input type="checkbox"/>	Encadrement : <input type="checkbox"/>	Athlé Santé : <input type="checkbox"/>	Athlé Running : <input type="checkbox"/>
<b>Nom Usuel</b> (en majuscule) : ..... <b>Prénom</b> : ..... (lors de la première inscription, fournir copie d'une pièce identité) <b>Nom de naissance</b> (si différent du nom usuel) : ..... <b>Date et lieu de naissance</b> : ...../...../..... à ..... <b>sexe</b> : Féminin : <input type="checkbox"/> Masculin : <input type="checkbox"/> <b>Nationalité</b> : ..... <b>Personne à prévenir en cas d'accident</b> : .....					

Adresse e-mail **indispensable et rédigée clairement** la licence étant adressée par voie informatique par la fédération. Cette licence sera valable **après avoir validé** les conditions d'assurance dès réception de la saisie par la FFA (mail e-licence)

<b>Nom et prénom</b> .....(en majuscule) <b>Adresse</b> : ..... <b>Code postal</b> ..... <b>Ville</b> .....
<b>Portable athlète</b> : .....
<b>e-mail athlète</b> : ..... <b>profession (facultatif)</b> : .....
Pour tout changement de contact (téléphone, adresse, mail...) prière de nous le signaler rapidement

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

**Droit à l'image** : le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exception de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. Si vous ne le souhaitez pas, cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)

**Loi informatique et Libertés (Loi du 06 janvier 1978)** : le soussigné est informé du fait que les données le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et /ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [dpo@athle.fr](mailto:dpo@athle.fr). Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre :  (l'absence de réponse vaut acceptation)

**Date et Signature du Licencié**

**L'Union Perpignan Athlé 66**

Les anciens licenciés doivent accéder à leur « espace licencié » et répondre aux questions sans oublier le PPS. Le club pourra ensuite procéder à la validation (une fois le paiement effectué).

Les nouveaux licenciés recevront un mail pour accéder à leur espace licencié (créé par le club avec vos renseignements) où ils pourront remplir toutes les étapes de leur inscription en ligne (sans oublier le PPS). Le club pourra ensuite procéder à la validation (une fois le paiement effectué).